

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE
NORME DE LA CEI

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION
IEC STANDARD

Modification n° 1

Août 1984
à la

Amendment No. 1

August 1984
to

Publication 86-1
1982

Piles électriques
Première partie: Généralités

Primary batteries
Part 1: General

Les modifications contenues dans le présent document ont été approuvées suivant la Règle des Six Mois

Les projets de modifications, discutés par le Comité d'Etudes n° 35, furent diffusés en août 1983 pour approbation suivant la Règle des Six Mois, sous forme de documents 35(Bureau Central)315, 320, 321 et 323

The amendments contained in this document have been approved under the Six Months Rule

The draft amendments, discussed by Technical Committee No 35, were circulated for approval under the Six Months Rule in August 1983, as Documents 35(Central Office)315, 320 321 and 323



© CEI 1984

Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale
3 rue de Varembe
Genève, Suisse

Page 16**3.2 Systèmes électrochimiques**

Dans le tableau, remplacer les données de la lettre P par les suivantes

P	Oxygène	Hydroxyde de métal alcalin	Zinc	1.4
---	---------	----------------------------	------	-----

Dans le tableau, remplacer les données de la lettre T par les suivantes

T	Oxyde d'argent (AgO, Ag ₂ O)	Hydroxyde de métal alcalin	Zinc	1.55
---	--	----------------------------	------	------

Après le tableau, remplacer la note existante par la suivante

Note — La lettre K ne sera plus utilisée pour les piles électriques depuis qu'elle a été affectée aux batteries secondaires nickel-cadmium pour lesquelles des normes sont données dans la Publication 285 de la CEI: Elements individuels cylindriques rechargeables étanches au nickel cadmium

Page 30**7.5 Tensions maximales à circuit ouvert**

Dans le tableau, remplacer la donnée de la lettre P par la suivante

P	1.68
---	------

Dans le tableau, remplacer la donnée de la lettre T par la suivante

T	1.87
---	------

8.1 Echantillonnage

Remplacer le texte existant par ce qui suit

8.1.1 Contrôle par attributs

Lorsque des contrôles par attributs sont demandés, le plan d'échantillonnage choisi devra être conforme aux spécifications de la Publication 410 de la CEI Plans et règles d'échantillonnage pour les contrôles par attributs. Les paramètres individuels de contrôle et les valeurs de niveau de qualité acceptable (NQA) correspondantes devront être spécifiés (Les essais devront être effectués sur un minimum de trois piles du même modèle)

8.1.2 Contrôle par variables

Lorsque des contrôles par variables sont demandés, le plan d'échantillonnage choisi devra être conforme à l'ISO 3951 Procédures et tableaux d'échantillonnage pour le contrôle par variables par pourcentage de défaut. Les paramètres individuels à tester dans le prélèvement et le niveau de qualité acceptable (NQA) devront être spécifiés

Page 17**3 2 Electrochemical system**

In the table, replace the entry for letter P by the following

P	Oxygen	Alkali metal hydroxide	Zinc	1 4
---	--------	------------------------	------	-----

In the table, replace the entry for letter T by the following

T	Silver oxide (AgO Ag ₂ O)	Alkali metal hydroxide	Zinc	1 55
---	---	------------------------	------	------

Replace the existing note under the table, by the following

Note — The letter K will not be used for primary cells and batteries since it relates to nickel-cadmium secondary batteries for which standards are given in IEC Publication 285: Sealed Nickel cadmium Cylindrical Rechargeable Single Cells

Page 31**7 5 Off-load voltage limits**

In the table, replace the entry for letter P by the following

P	1 68
---	------

In the table, replace the entry for letter T by the following

T	1 87
---	------

8 1 Sampling

Replace the existing text by the following

8 1 1 Testing by attributes

When testing by attributes is required, the sampling plan chosen shall be in accordance with the specifications of IEC Publication 410 Sampling Plans and Procedures for Inspection by Attributes. The individual parameters to be tested and the acceptable quality level (AQL) values shall be defined (A minimum of three batteries of the same type shall be tested)

8 1 2 Testing by variables

When testing by variables is required, the sampling plan chosen shall be in accordance with ISO 3951 Sampling procedures and charts for inspection by variables for per cent defective. The individual parameters to be tested, the sample size and the acceptable quality level (AQL) shall be defined

Page 34

Ajouter après le paragraphe 8 3 6 le nouveau paragraphe suivant

8 3 7 Activation des batteries du système «P»

Un délai minimal de 10 min sera observé entre la mise sous tension et le début de la mesure électrique

Page 38**8 8 Vérification de la conformité à une durée moyenne minimale spécifiée**

Remplacer les points c), d), e) et f) par les suivants

- c) Si cette moyenne est égale ou supérieure à la valeur spécifiée et que pas plus d'une pile n'a une capacité de moins de 60% de la valeur spécifiée, les piles sont considérées comme conformes en capacité
- d) Si cette moyenne est inférieure à la moyenne spécifiée, et/ou si plus d'une pile a une capacité de moins de 60% de la valeur spécifiée, répéter l'essai sur un autre échantillonnage de neuf piles et calculer la moyenne comme précédemment
- e) Si la moyenne de ce deuxième essai est égale ou supérieure à la valeur spécifiée, et que pas plus d'une pile n'a une capacité de moins de 60% de la valeur spécifiée, les piles sont considérées comme conformes en capacité
- f) Si la moyenne de ce deuxième essai est inférieure à la valeur spécifiée et/ou si plus d'une pile a une capacité de moins de 60% de la valeur spécifiée, les piles sont considérées comme non conformes, et aucun autre essai ne sera autorisé

Page 44**9 3 1 Achat**

Remplacer le texte existant par le suivant

Il convient d'acheter une pile du type et de la catégorie qui s'adaptent le mieux à l'utilisation prévue. Pour un type donné de pile, de nombreux fabricants en fournissent plusieurs catégories. On doit pouvoir se procurer aux points de vente des renseignements sur la catégorie qui convient le mieux à l'application, cette précision doit aussi être indiquée sur l'appareil. Au cas où l'on ne peut trouver le type et la qualité convenables d'une marque donnée, la désignation CEI du modèle et du système électrochimique utilisé permet de choisir une autre pile. Cette désignation doit être portée sur l'étiquette de la pile. La pile doit également comporter l'indication de la tension, du nom ou de la marque commerciale du fabricant ou du fournisseur, de la date de fabrication, éventuellement en code, ou de la date d'expiration de la garantie en clair, et de la polarité des connexions (+ et -). Pour certaines piles, ces renseignements peuvent être indiqués sur l'emballage (voir article 6).